

Par le décès de M. Louis Flipo et la retraite de M. Roussel-Dazin, le Conseil ne compte plus aujourd'hui que 28 membres, dont voici les noms suivant l'ordre du tableau :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| MM. | MM. |
| Tiers-Bonte. | Renoux-Lemerre. |
| Guillaume Lefebvre | Henri Delattre. |
| Pierre Lepers. | Pierre Parent. |
| Louis Watine | Delerue-Dazin. |
| Edouard Hannart. | Achille Wibaux. |
| Dellebeke | Dubar-Despaul. |
| Motte-Bossut. | François Frasez. |
| Julien Lagache. | Henri Ternynck. |
| Edouard Delattre. | Edouard Debuchy. |
| François Duthoit. | Jean-Baptiste Ferret. |
| César Piat. | Henri Desobrie. |
| Auguste Duriez. | Auguste Mimerel. |
| Denis Salembier. | Charles Bourbier. |
| Constantin Descat. | Achille Dewarlez. |

Section III. Travaux du Conseil municipal.

Le Conseil a tenu en 1862 onze séances ordinaires et six extraordinaires. Ses délibérations ont eu pour objet :

10 janvier. — Réception définitive des travaux du Square et de la réparation des sentiers payés; supplément de crédit pour les aliénés indigents.

10 février. — Vote de crédits supplémentaires pour divers services; déclaration d'utilité publique de la construction et de l'entretien des trottoirs; achat de mobilier pour deux nouveaux bureaux d'octroi.

19 février. — Adoption du projet de prolongement de la rue du Nouveau-Monde et de l'établissement au Trichon d'une Ecole mutuelle et d'une Ecole de tissage; supplément de crédit pour l'achèvement de la première section de l'égout collecteur; réception définitive du pavé de l'ancien chemin de Roubaix à Tourcoing; vote de diverses modifications au tarif de l'Octroi, relativement aux huiles, aux savons et aux tuyaux en fonte; approbation des comptes du Canal pour l'année 1861; crédits pour construction d'une marquise à l'abattoir et achat de bancs à placer dans le cimetière.

7 mai. — Présentation par le Maire d'un Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix en 1861; vote d'un crédit pour augmentation du matériel du bureau de conditionnement, et appropriation d'une nouvelle salle; adoption d'un règlement sur les trottoirs; acceptation de la rue du Moulin-Bernard.

13 mai. — Adoption du compte administratif du Maire et des comptes et budgets de l'administration des hospices et du bureau de bienfaisance; — vote de divers crédits: 1. pour dépenses arriérées de 1860 et 1861; 2. pour le matériel du cours de physique; 3. pour fourniture d'instruments de travail aux élèves des Carmélites; 4. pour restitution d'un droit de concession au cimetière; — supplément pour l'aqueduc des Longues-Haies; nouveau brûloir pour les porcs à l'abattoir; adoption du devis pour le pavage des abords de l'abattoir; nouvelle délibération pour le prolongement en droite ligne de la rue Pélat; supplément pour le marché au poisson.

16 mai. — Acceptation d'un tableau d'indemnités à payer pour la suppression du passage à niveau du chemin de fer sur la route départementale No. 14; renouvellement des uniformes du corps des pompiers; construction de la 2e section de l'égout collecteur; adoption du budget supplémentaire; réception définitive du redressement de l'ancien chemin de Tourcoing et du repavage de la rue Saint-Antoine; raccords au pavé de l'Espéule; vote de 3 centimes additionnels pour l'instruction primaire et de 5 centimes pour l'entretien des chemins vicinaux; crédit pour une esquisse du plan de la ville.

4 juin. — Vote de crédits: 1. pour indemnité de logement aux deux commissaires de police; 2. pour construction d'une chapelle au cimetière; 3. pour service de la maternité.

10 juillet. — Vote de crédits: 1. pour renouvellement des uniformes de la musique; 2. pour le prolongement de la rue Pélat; 3. pour solde de paiement du terrain acheté à Blanche-Maille; réception définitive du pavé d'Hem.

13 août. — Réception définitive des bains et lavoir publics; subside accordé à la musique pour aller au concours à Cambrai; vote de la délimitation de la nouvelle paroisse; achat d'un terrain pour compléter l'abattoir; demande d'établissement d'un marché aux bestiaux; achat de mobilier pour les Ecoles de Blanche-Maille; repavage de la rue des Ecoles.

22 août. — Subvention de 6,000 francs accordée au directeur du théâtre; réception définitive de divers travaux de pavage.

23 août. — Avis sur l'enquête relative au prolongement de la rue Pélat et à la suppression de la rue du Ballon.

19 septembre. — Réception définitive de divers travaux de pavage; subside à M. Th. Leuridan, pour la publication du 3e volume de l'Histoire de Roubaix; pavage des alentours de l'Eglise du Tilleul.

Octobre. — Avis contraire au projet d'élévation du plan d'eau du canal aux frais de la ville.

10 novembre. — Subside supplémentaire de 20,000 francs pour le bureau de bienfaisance; subside supplémentaire de 10,000 francs pour l'hospice et l'hôpital; construction d'une serre au Square.

14 novembre. — Adoption du budget de 1863; vote du projet d'écoles au Trichon; crédit supplémentaire pour l'accouchement des femmes indigentes; achat de matériel pour le marché au poisson.

19 novembre. — Fixation d'un minimum de 10 à 12 mètres pour la largeur des nouvelles rues; réception définitive: 1. du repavage du contour de l'Eglise St-Martin; 2. du pavé et de l'aqueduc de la rue de la Tuilerie; subvention accordée à la Société chorale.

(La suite au prochain numéro).

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 29 juillet 1863.

On annonce que les principaux officiers mexicains amenés prisonniers en France, seront présentés à l'Empereur qui aurait manifesté l'intention de s'entretenir avec eux.

Le gouvernement national polonais a nommé le prince Ladislas Czartoriski son agent général diplomatique à Paris et à Londres.

Le *Courrier de Lyon* dit qu'il est sérieusement question d'un prochain voyage de l'Empereur à Rive-de-Gier. Sa Majesté irait de Vichy visiter incognito les grandes usines métallurgiques de la Loire, et particulièrement les usines de MM. Petin et Gandet où d'immenses commandes s'exécutent pour le blindage de nos bâtiments de guerre.

C'est par erreur que plusieurs journaux annoncent que le rapport sur l'appel comme d'abus dirigé contre les évêques, a été lu en séance générale du Conseil d'Etat. Il n'en est rien: aucune décision ne sera prise avant le retour de M. Rouhier des eaux de Carlsbad.

Un bruit accredité à Paris, c'est la publication prochaine par le *Moniteur* d'une Note relative à la phase actuelle des négociations avec la Russie, afin d'en bien déterminer le caractère pacifique.

Avant-hier, dans l'après-midi, S. A. R. le comte de Flandre, fils de S. M. le roi des Belges, voyageant incognito, s'est rendu au fort de Vincennes et a visité avec beaucoup d'intérêt le donjon, la chapelle, la salle d'armes, les casernes et les établissements militaires de cette place.

M. de Bismarck, dit le *Journal de Francfort*, a renoncé définitivement à son intention d'aller à Biarritz; il ne quittera pas le roi pendant tout le séjour de ce dernier à Gastein, et il rendra par cela impossible une entrevue du roi avec l'Empereur d'Autriche.

Il est bien difficile d'apprécier aujourd'hui la portée du mouvement qui vient d'ensanglanter les rues de New-York. Il est clair cependant qu'il est né de l'exaspération des masses et de leur répugnance à l'égard de la conscription. Cela seul crée au gouvernement de graves difficultés, car, s'il veut passer outre par la force, il lui faut adopter un système de compression sans ménagements; si, au contraire, il renonce à la conscription, il risque, dans un temps donné, de se voir sans armée.

On sait qu'une pétition réclamant l'intervention armée de la France sur les bords de la Vistule se signe en ce moment dans les quartiers de Paris. Cette pétition serait déjà, dit-on, couverte de plus de 100,000 signatures, et il serait question d'envoyer quelques délégués pour la remettre à Vichy au chef de l'Etat.

La Russie vient, dit-on, d'interdire l'exportation des grains, des huiles et du bétail. C'est une petite vengeance et une grande petitesse.

Pour toute la correspondance: J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Avant-hier à l'Hippodrome, la sœur du dompteur Hermann, la jolie M^{lle} Schmitz, était entrée avec son frère dans la cage des lions. Tous les yeux, il y en avait bien douze mille, étaient fixés sur cette jeune femme dont le joli sourire montrait ses blanches dents aux horribles crocs des bêtes féroces.

Tout à coup on entend un cri déchirant, auquel répond la clameur immense des spectateurs soulevés comme par essort. Oh! la malheureuse, s'écrie-t-on de tous les côtés, et les hommes envahissent l'enceinte, les femmes pâlisent, les enfants poussent les hauts cris. L'orchestre s'arrête. C'est horrible! un énorme lion, debout sur ses pattes de derrière, étreint la sœur du dompteur dans ses bras monstrueux.

Hermann se précipite, lance au lion des éclairs, lui assène un violent coup de pommeau de cravache et arrache la pauvre femme de l'épouvantable embrassement.

On respire, Hermann chasse les bêtes devant lui, fait sortir sa sœur, une vaillante qui sourit en regardant l'égratignure de la griffe du lion — amoureux peut-être — a fait à sa petite main; et quand M^{lle} Schmitz, portée en palanquin, fait le tour de l'Hippodrome, les cris des spectateurs recommencent seulement; ce ne sont plus des cris de terreur et d'angoisse, mais des bravos emus qui sont comme des bénédictions du ciel.

A ce récit du journal parisien, nous n'ajouterons qu'un mot: la loi doit-elle rester muette, elle qui protège les bêtes, lorsqu'il s'agit de la vie de nos semblables exposés à une mort affreuse pour le plus grand plaisir des... spectateurs. Nous allons écrire un mot moins poli mais plus juste.

On commence à réagir, en Angleterre, contre les exercices trop périlleux des saltimbanques, depuis que ces derniers sont trop souvent victimes des exigences croissantes du public.

Les propriétaires d'un cirque à Belston ont annoncé une représentation dans laquelle devaient figurer deux femmes acrobates. Chacune devait partir d'une extrémité de la corde, élevée de 50 pieds au dessus de la terre; elles devaient se rejoindre au milieu et faire là des exercices hardis. Une députation des commissaires municipaux de Belston s'est rendue auprès des propriétaires du cirque et elle

déclara que la représentation n'aurait pas lieu; on en référé aux magistrats de Belston. Vendredi matin, ceux-ci ont exprimé la satisfaction que leur inspirait cette communication et ils ont exprimé l'espoir que les personnes qui avaient des terrains à louer pour des fêtes publiques stipuleraient dorénavant que de telles représentations ne seraient pas données.

La ville de Bruxelles vient de perdre, il y a quelques jours, M. le bourgmestre Fontainas, homme aussi éminent par les qualités de l'esprit que par celles du cœur.

On cite de nombreux traits qui tendent à confirmer la réputation de bienveillance et de générosité de M. Fontainas. En voici un choisi entre mille.

Quand fut rendue par le Conseil communal l'ordonnance interdisant les attaques de chiens, un bonhomme s'en alla trouver M. Fontainas et lui dit :

— Je suis ruiné, mon bon monsieur; c'est mon gagne-pain à moi que d'atteler mes chiens. Si ça m'est défendu, je n'ai plus qu'à me jeter au canal.

— Bien vrai? demande le bourgmestre.

— Comme votre honneur, mon brave bourgeois.

Et le bonhomme entre dans des explications qui ne laissent aucun doute sur la réalité de ses griefs.

— Que faire? que faire? disait M. Fontainas. Je ne pour rien changer à cela; pourtant... Enfin, revenez après-demain.

L'homme partit, le bourgmestre fait prendre des renseignements. On les trouve excellents et de tous points susceptibles d'éveiller l'intérêt.

Lorsque, le surlendemain, le bonhomme revint à l'Hôtel-de-Ville, M. Fontainas l'accueillit d'un air déconcerté.

— Eh bien, dit-il, il n'y a rien à faire. Vous ne pourrez décidément plus atteler vos chiens... je vous engage même à les vendre.

— Les vendre! alors je vais au canal...

— Allez-y, mon ami, mais, en y allant, passez dans telle rue, tel numéro; vous y trouverez un âne, qu'on vous remettra sur ce mot de moi.

— Et après?

— Après?... cet âne sera à vous et vous pourrez l'atteler à la place de vos chiens.

Peindre l'étonnement, la joie du bonhomme, serait impossible.

— Un âne à moi, et pour rien? Oh! je vais aller dire ça à toute ma rue, et on viendra vous donner une sérénade.

— Gardez-vous bien d'en rien dire à personne, au contraire. Si jamais vous en parlez, je vous reprends votre âne... Pensez donc, si on savait que je donne des ânes à ceux qui j'empêche d'atteler leurs chiens, tout le monde viendrait me tomber à charge et mon revenu n'y suffirait pas.

Et, à l'aide de ce prétexte, l'excellent homme imposa silence à celui qui lui venait si généralement de sauver.

— Voici un fait qui peut donner une idée de l'antiquité de la civilisation chinoise. Le plus ancien journal du monde se publie à Peking. Il est imprimé sur une grande feuille de soie jaune et paraît encore dans la même forme, avec les mêmes caractères, et sur la même étoffe qu'il y a mille ans. Il n'y a que les recteurs de changes, — et encore, ajoute plaisamment le rapporteur de ce fait, cela n'est-il pas bien certain. Ce qui est incontestable, c'est que les mœurs, les institutions, les arts, l'industrie, les institutions politiques et sociales du Celeste-Empire, se trouvent dans les temps les plus reculés, tels qu'ils sont aujourd'hui, sans autres différences que les quelques changements introduits depuis trois siècles par l'invasion brutale des Tartares d'une part, et de l'autre par la lente et progressive accession des nations européennes.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

VARIÉTÉS.

LE GOURMAND PUNI.

Notre histoire du barbier Gorgerat ayant tapissé les colonnes de tant de journaux, l'idée nous est venue de raconter l'aventure d'un autre barbier, lui souhaitant la même fortune.

Ce barbier habite un chef-lieu d'arrondissement du Tarn. Ce barbier n'a du spirituel Figaro que le rasoir; je sais ce rasoir comptait parmi les mécontents celui d'un maître d'hôtel nommé Charles Ramond.

Bilance (c'est le nom du barbier) cultive le quatrième des sept péchés capitaux. Il est devenu barbier, mais il est né gourmand; et, grâce à cette appétite innée, Bilance faisait main basse sur toutes les friandises qui se trouvaient à sa portée; on comprend combien ses fréquentations quotidiennes chez l'aubergiste devaient lui fournir d'occasions de butiner sur les tables. Bilance avait surtout un faible pour les plats de dessert, et dans ceux-ci il choisissait de préférence les quatre mendiants.

L'aubergiste s'en était aperçu, et pour donner une leçon au malfaiteur, voici ce qu'il imagina. Un jour, Charles Ramond prit une douzaine de figures qu'il farcit de pâte, puis il les plaça dans une assiette et posa cette assiette à un endroit très apparent, dans la chambre même où Bilance le rasait.

Bilance, sans penser à mal, mais sans penser à bien non plus, arriva comme de coutume pour accomplir son office ordinaire. Il entre: personne. Alors il fureté des yeux tous les coins de la salle, aperçoit l'assiette de figures, et se voyant seul, il en met quelques-unes dans sa poche et en prend deux qu'il porte à sa bouche. Le maître d'hôtel, qui était aux aguets, sur-

rint sur le coup, si bien que le barbier, surpris presque en flagrant délit, s'empresse d'avaler les deux figures accusatrices.

C'est M. de C... qui demandait l'aubergiste. Aussitôt, feignant un transport de colère, il appela un servante qui accourut en tremblant à la voix irritée du maître.

— Eh quoi! s'écria celui-ci en jouant la fureur, mais vous n'en ferez donc jamais d'autres, ma pauvre Rosalie! je vous avais pourtant bien recommandé de ne pas laisser traîner ces figures. Vous savez que les enfants touchent à tout, et, je vous le demande, si quelqu'un en eût mangé, quel malheur!

— Comment, quel malheur? répéta Bilance, auquel on avait l'air de ne pas prendre garde, quoique en réalité la scène ne se jouât que pour lui; comment quel malheur!

— Oui, reprit négligemment l'aubergiste, les rats nous désoleent, et, pour les détruire, je me suis procuré de l'arsenic et j'ai préparé ces figures.

Le barbier sentit ses jambes se dérober sous lui et tomba comme foudroyé sur une chaise.

— Eh bien! qu'avez-vous donc? qu'y a-t-il? s'écria le maître d'hôtel en accourant au secours de Bilance.

— Pâ, balbutia le barbier, j'ai, que je suis empoisonné; j'ai mangé deux de ces figures sans y faire attention, et je les sens qui me brûlent la gorge.

— Diable, fit l'aubergiste d'un air soucieux, c'est grave; mais il y a remède à tout. Puis se retournant vers la servante: Vous voyez, Rosalie, de quoi vous êtes cause, ajouta-t-il. Au moins, puisque vous avez fait le malheur, aidez-moi à le réparer. Vite du lait, de l'huile, de l'eau chaude, des vomitifs, des contre-poisons. Dépêchez-vous, il est temps encore. Nous le sauverons!

Le pauvre barbier écoutait tout cela plus mort que viv. Il se laissa faire. On le médicamentait toute la nuit; et à chaque instant il se confondait en remerciements et en excuses pour les soins que lui donnaient ses prétendus bourreaux bienfaisants.

Le lendemain, on le déclara hors de danger. Enfin nettoyé, exténué, réduit à sa plus mince expression, il fut conduit ou plutôt traîné à sa boutique.

Quelques jours plus tard, l'aubergiste parla le barbier, qui ne se croyait guéri, découvrit qu'il avait été mystifié, et dans sa colère, il prit un grand parti: il assigna l'aubergiste devant le juge de paix de la localité, pour le faire condamner à 200 fr. de dommages-intérêts.

Ce procès fit du bruit et attira beaucoup de monde.

Le barbier commença d'exposer sa plainte en face de l'aubergiste impassible; mais, à mesure qu'il avançait dans ce monologue réticent, les rires de quelques auditeurs éclatèrent dans la salle, malgré les avertissements réitérés de l'huissier. Enfin, l'hilarité devint si générale que le barbier n'y tint plus, et que, cédant lui-même à la contagion, il déclara qu'il se désistait de sa plainte.

Pour l'en récompenser, l'aubergiste l'invita à dîner audience tenante. Le barbier accepta, mais à la condition expresse qu'on supprimerait le poivre, et qu'au dessert ne figureraient que trois des quatre mendiants.

FRÉDÉRIC THOMAS.

UNE LEÇON.

L'administration de la justice était autrefois, et dans certaines provinces, abandonnée à des magistrats qui avaient plus de bonne volonté que d'intelligence.

Un juge criminel venait un jour de condamner un assassin à la peine capitale.

L'arrêt prononcé, le magistrat éprouva le besoin d'adresser au condamné une admonestation suprême.

Il se recueillit donc un moment; puis, avec une haute gravité, il laissa tomber ces paroles :

« Vous entendez, un tel, la Cour vient de vous condamner à mort; elle espère que ceci vous servira de leçon. »

BULLETIN FINANCIER.

29 juillet 1863.

Le marché est faible pendant les deux tiers de la Bourse; on se laisse disposé à fléchir à la moindre nouvelle défavorable.

Les cours se soutiennent grâce à l'absence de toute nouvelle et à la hausse des fonds anglais.

Les affaires sont d'ailleurs fort restreintes. La fin de la Bourse est meilleure. Le rentier ferme à 67.10, après avoir oscillé entre 66.90 et 67.15.

Les consolidés anglais sont venus à 92 7/8 à 93, c'est-à-dire avec 1/8 de hausse à la première cote; la seconde est sans changement.

L'emprunt italien est tenu de 71.15 à 71.25. Le Mobilier français a varié de 1035 à 1050, et l'Espagnol de 660 à 670.

L'Orléans reste à 997.50; le Nord à 980; l'Est à 490; Lyon à 1008.75; le Midi à 660; l'Ouest à 525; le Genève à 487.50.

Les Autrichiens sont cotés 430; les Lombards 551.25; les Sardes 405; les Romains 410; les Bâses 410; Saragosse 670; Nord d'Espagne 537.50.

Suez fait 510; les Transatlantiques 520; Gaz parisien 1670; Petites-Voitures 97.50; Banque ottomane 700.

Cours moyen du comptant: 3%, 67.07 1/2. 4 1/2, 96.12 1/2. Banque de France, 3.375. Crédit foncier, 1.250.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 28 juillet 1863.

Esprit 3/6 Montpell... l'hect	» » » » »
3/6 betterave fin... id	» » » » »
3/6 melas ind... id	64 50 » » »
3/6 fin de grains... id	» » » » »
3/6 de riz... id	» » » » »
Genièvre... id	45 » » » »
Anis... id	50 » » » »

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ.

M. Barnabé CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur les faux savants, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. LUNAN, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A M. ERNEST RENAN

LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'après les plus GRANDS GÉNIES DU MONDE. Un vol. in-8°—Prix: 1 fr. 50 par la poste. Chez HUBERT, Editeur, rue Bonaparte, 43.

CHEMIN DE FER DU NORD.

AVIS AU PUBLIC. La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur de prévenir MM. les Voyageurs qu'à partir du 1^{er} Août, un Nouveau Train, aller et retour, sera créé entre Lille et Hazebrouck, aux heures ci-après :

Aller soir.	Retour soir.
Lille, départ. 3 h	Hazebrouck, dép. 5 h 10
Péronchies. 3 21	Strazelee. 5 26
Armentières. 3 37	Bailleul. 5 43
Steenwerck. 3 51	Steenwerck. 5 59
Bailleul. 4 03	Armentières. 6 10
Strazelee. 4 20	Péronchies. 6 25
Lille, arr. 4 35	Lille, arrivée 6 50

Ce train, qui est mixte, aura des voitures des trois classes. Il met les stations de l'embranchement d'Hazebrouck, en correspondance directe avec Douai, Valenciennes et Cambrai, au moyen du train partant de Lille à 7 heures du soir.

EN VENTE

Au Bureau du Journal, 56, Grande-Rue :

PROGRAMME

DES

FÊTES

Qui auront lieu à Roubaix les 15, 16, 17, 18 et 23 août.

Prix 5 cent.

AVIS.

A l'occasion des fêtes DESBOTTES-DUFOREST, 22, rue Neuve, à Roubaix, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de fournir, dans le plus bref délai, drapeaux, bannières, verres de couleurs, lanternes vénitiennes, ballons chinois.

VENTE ET LOCATION D'OBJETS POUR DÉCORS.

VOYAGE A LA MER

DIMANCHE 2 AOUT 1863.

Départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières et Bailleul, à

CALAIS.

Prix des places, aller et retour compris: 2^e classe, 5 fr.; — 3^e classe, 4 fr.

Aller.	
Départ de Tourcoing, à	6 55
— Roubaix, à	7 03
— Lille, à	7 30
— Armentières, à	8 02
— Bailleul, à	8 19
Arrivée à Calais, à	10 25

Retour.	
Départ de Calais, le même jour, à	7 45
Arrivée à Bailleul, à	9 45
— Armentières, à	10 05
— Lille, à	10 30
— Roubaix, à	11 40
— Tourcoing, à	11 35

MM. les voyageurs sont prévenus qu'ils ne peuvent avoir d'autres bagages que ceux pouvant facilement se placer sous les banquettes.

On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord.

RUE DE LA BRASSERIE, 47, ROUBAIX (Paroisse du Tilleul).

Janssens-Durieux

ARMURIER ET ARQUEBUSIER, informe sa nombreuse clientèle qu'il vient de rentrer de Paris avec un assortiment complet d'articles de chasse, de pêche et d'artifices des systèmes les plus nouveaux. On trouve aussi chez lui les articles de fantaisie pour enfants et pour cadeaux, tels que fusils-arbalètes, revolvers, fusils et pistolets atmosphériques, n'offrant aucun danger pour les enfants; équipements militaires.

Grande baisse de prix sur tous les articles. Il invite les amateurs à visiter son magasin. — L'entrée est libre. 3720

A L'OCCASION DES COURSES

Le sieur HESPEL-MEURISSE, rue du Moulin à Wattrelos, a l'honneur d'informer les personnes qui visitent le champ des courses, qu'on trouve chez lui tout ce que les consommateurs peuvent désirer — approvisionnement quotidien, vins, liqueurs fines et bière.

Un service d'omnibus sera organisé pour le soir des courses, par François Honoré.

Le bureau sera établi chez le sieur Hespel-Meurisse. 3928